CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Pays de Grasse

Biodiversité et changement climatique

ORIENTATION STRATEGIQUE N°3

Expérimentation et innovation

Dernière date de mise à jour : 17 mai 2019

Principaux enjeux et objectifs de l'orientation

Pour faire face aux enjeux actuels et à venir, notre territoire doit avoir recours à l'innovation. Comme cela a déjà pu se constater autour de la dynamique de notre filière industrielle des parfums, aromes, senteurs, saveurs (naturalité, biotechnologie, éco extraction…), cela se ressent également en matière de construction innovante et d'agriculture. Il n'y a pas de crainte ni de frein à l'expérimentation et l'innovation sur ces sujets.
En effet, la France comme une grande partie de l'Europe occidentale ne s'est pas préparée au retour du sauvage. Malgré les efforts humains, techniques et financiers, la présence du loup a cristallisé bien des tensions.
Si on ajoute à cela les activités multiples pratiquées en plein nature, force est de constater que les conflits existent, que notre environnement se referme, que notre agriculture mute.
Notre première démarche consistera donc en la mise en œuvre de Plans d'Orientations Pastoraux qui nous permettrons de travailler avec les éleveurs, élus, gestionnaires des espaces naturels et des associations d'usagers de ces espaces afin de trouver des solutions concrètes susceptibles d'adapter nos pratiques à ces enjeux.

Dans le même esprit, alors que le constat d'une performance énergétique très faible de nos bâtiments est fait (campagne de géothermie des bâtiments par exemple), que les compétences existent, que des solutions locales en produits biosourcés semblent envisageables, de multiples freins sont identifiés. C'est pourquoi, il parait nécessaire de poursuivre la réflexion débutée lors de la concertation pour faire aboutir, sur la durée du CTE, des actions concrètes en matière d'écoconstruction et/ou de rénovation, intégrant la question des comportements et modes de vie (optimiser les réponses à la double exigences de confort moderne et d'impact environnemental maîtrisé)
Plusieurs initiatives cherchent à se concrétiser :

- création d'un écocentre,
- création d'un centre de formation à l'écoconstruction
- recours aux produits biosourcés locaux
- préconisation aux communes et aux SCOT…

Enfin, pour faire face aux menaces phytosanitaires (Xyllela fastidiosa par exemple), ou au besoin de compensation à la demande et, en ce qui concerne tout particulièrement notre filière stratégique de production de plantes à parfum aromatiques et médicinales, il semble impératif de poursuivre et d'accélérer la dynamique de Recherche et Développement dans le secteur du végétal en cours sur le territoire.

Résultats généraux attendus au terme du CTE

- Créer les conditions d'un dialogue constructif entre usagers des espaces naturels
- Partager un projet commun ayant pour objectif le maintien et le développement des activités pastorales et la création d'une dynamique constructive et coopérative autour du pastoralisme dans le Pays de Grasse
- Partager un projet commun qui permettra la mise en œuvre d'actions concrètes pour l'amélioration de la performance énergétique du territoire, le recours aux produits biosourcés
- Encourager la production de végétaux locaux

Objectifs et indicateurs

3.1. Devenir un territoire expérimental pour organiser la cohabitation prédateurs/cheptels domestiques

Objectifs	Indicateurs
Ecologique	Nombre d'hectares concernés
Economique	Nombre d'éleveurs concernés
Social	Qualité de la concertation

3.2. Développer un patrimoine bâti qui accueille la nature

Objectifs	Indicateurs
Ecologique Economique et Social	Nombre de projets accompagnés, de préconisations

3.3. Biodiversité cultivée

Objectifs	Indicateurs
Ecologique	Nombre d'hectares concernés
Economique	Montant des cofinancements obtenus

Synergie et articulation avec d'autres orientations et actions du territoire

- Charte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
- Projet Alimentaire Territorial de la CAPG
- Pôle d'excellence du végétal
- Convention de partenariat CAPG – Chambre d'Agricultures des Alpes-Maritimes
- PCAET Ouest 06
- Orientations
    - 1.1. Créer l'Université du sauvage
    - 1.2. Formaliser le statut de producteur de nature
    - 2.2. Renforcer l'offre d'hébergement et de restauration sur le territoire en synergie avec le CTE
    - 4.1. Développer un tourisme respectant et valorisant la biodiversité

Liste des actions et projets

3.1. Devenir un territoire expérimental pour organiser la coadaptation prédateurs/cheptels domestiques

Numéro	Intitulé
FA 3.1.1	Réalisation d'un Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal (POPI) à l'échelle de la CAPG
FA 3.1.2	Réaliser un Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal (POPI) à l'échelle du « Grand parcours des Baoux »
FP 3.1.3	Médiation et éducation au territoire

3.2. Développer un patrimoine bâti qui accueille la nature

Numéro	Intitulé
FA 3.2.1	Animation d'un groupe de travail pour l'élaboration d'un plan d'actions relatif aux modes d'habiter durables et résilients.

3.3. Biodiversité cultivée

Numéro	Intitulé
FA 3.3.1	Création d'un consortium autour du projet Aromatic FabLab et la création d'une filière « Végétal Local »